

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 17 AVRIL 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le mercredi 17 avril 2024 à 16h00 à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers (es), Marie-Claude Labelle, Martine Labrosse, Pierre Gravel, Jean-Pierre Allard, Guy Bruneau et Stéphane Roussy en présentiel. Sous la présidence du maire Michel Chouinard.

Aussi présent, Richard Gagnon, secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le maire Michel Chouinard, celui-ci déclare la séance ouverte. Il est 16h00.

2024-04-13

1. ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Stéphane Roussy
Appuyé par Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ordre du jour
2. Régie du Service de Sécurité incendie de la Vallée de la Rouge (RSSIVR) –
Approbation du Règlement 2024-01 décrétant un emprunt de 123 496\$ relatif à
l'achat d'une camionnette
3. Période de questions
4. Levée de la séance

Adoptée

2024-04-14

2. RÉGIE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE DE LA ROUGE (RSSIVR) – APPROBATION DU RÈGLEMENT 2024-01 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 123 496\$ RELATIF À L'ACHAT D'UNE CAMIONNETTE

ATTENDU QUE la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge souhaite faire l'acquisition d'une camionnette;

ATTENDU QUE la dépense est évaluée à 123 496 \$ pour l'acquisition de ladite camionnette ainsi que tous les accessoires et équipements nécessaires;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 21 février 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

ATTENDU QUE la Régie a déjà adopté le Règlement 2024-01;

ATTENDU QUE ce règlement requiert l'approbation des municipalités membres;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Guy Bruneau
Appuyé par Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'approuver le Règlement d'emprunt 2024-01 décrétant une dépense de 123 496 \$ et un emprunt du même montant pour l'achat d'une camionnette #816.

Adoptée

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-04-15

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Guy Bruneau
Appuyé par Marie-Claude Labelle
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée à 16h25.

Adoptée

Michel Chouinard, maire

Richard Gagnon, directeur général

Je, Michel Chouinard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Chouinard, maire